

Accord de stabilisation et d'association CE /Ancienne République yougoslave de Macédoine ARYM: signature et conclusion du protocole suite à l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie

2007/0218(AVC) - 27/11/2007

La commission des affaires étrangères a nommé son président, M. Jacek SARYUSZ-WOLSKI (PPE-DE, PL), rapporteur en vertu de la procédure simplifiée (art. 43 du règlement du PE). Le rapport, qui a été déposé le **26/03/2008** en vue de son examen en séance plénière, recommande au Parlement de donner son avis conforme sur la conclusion du protocole à l'accord de stabilisation et d'association entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et l'ancienne République yougoslave de Macédoine, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la République de Bulgarie et de la Roumanie à l'Union européenne.